

Une révolte au Polytechnicum

Autor(en): **Marguerat, Marc**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **2 (1864)**

Heft 39

PDF erstellt am: **28.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-177288>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis

LITTÉRATURE NATIONALE — AGRICULTURE — INDUSTRIE

PRIX DE L'ABONNEMENT (franc de port) :

Un an, 4 fr. — Six mois, 2 fr. — Trois mois, 1 fr.

Tarif pour les annonces : 15 centimes la ligne ou son espace.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au Cabinet de lecture place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur Vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 20 août 1864.

Dans un de nos derniers numéros, nous avons énoncé notre opinion à propos du traité sur la propriété littéraire, et nous avons fait voir que nous étions loin d'accepter avec plaisir les conditions qui nous sont imposées. Nous avons cité un article qui nous laisse à la merci de la censure française pour l'entrée en France de notre librairie, bien qu'il semble au premier abord que nous y gagnions beaucoup, puisqu'elle peut entrer *exempte de droits* sur territoire français.

Aujourd'hui, en examinant de plus près la convention qui régira la poursuite des délits forestiers, nous y remarquons l'article suivant :

» **Art. 9.** Pour donner plus d'efficacité à la surveillance des propriétés forestières, tous les gardes-forestiers qui constateront un délit ou une contravention dans la circonscription confiée à leur surveillance pourront poursuivre les objets enlevés, même de l'autre côté de la frontière, sur le territoire de l'Etat voisin, *jusque dans les lieux où ils auraient été transportés*, et en opérer la saisie.

» Ils ne pourront, *toutefois*, s'introduire dans les maisons, bâtiments, cours adjacentes et enclos, si ce n'est en présence d'un fonctionnaire désigné à cet effet par les lois du pays dans lequel la perquisition aura lieu. »

Voilà qui est de toute force : les gardes-forestiers pourront poursuivre *jusque dans les lieux où le corps du délit aura été transporté*, mais ils ne pourront entrer dans les maisons, enclos, bâtiments, cours, etc., sans la présence d'un fonctionnaire du pays sur lequel la poursuite a lieu. Or, qu'arrivera-t-il dans la plus grande partie des cas?... le délinquant se retirera avec sa prise dans les endroits sus-indiqués, et l'agent de la loi devra attendre qu'il sorte pour le saisir, à moins qu'il ne se décide à le laisser partir pendant qu'il va requérir le fonctionnaire compétent.

C'est vraiment de toute simplicité.

Où faut-il arrêter le délinquant? L'on ne peut pas toujours le prendre sur le fait; il faut le plus souvent lui donner la chasse, et, comme nous l'avons vu, s'il

trouve un refuge, il ne pourra presque jamais être arrêté.

Comme chacun sait que le plus grand nombre des délits forestiers qui ont lieu sur les frontières de France sont commis par des ressortissants français, cette poursuite autorisée et empêchée tout à la fois nous paraît friser singulièrement la plaisanterie.

La réunion annuelle de la *Société helvétique des sciences naturelles* aura lieu à Zurich après-demain, lundi 22 août et jours suivants. Cette réunion est une vraie solennité scientifique à laquelle viennent assister non-seulement des membres des diverses parties de la Suisse, mais encore des savants de toutes les nations de l'Europe. Fondée à Genève en 1815, la Société helvétique a eu chaque année une séance générale dans laquelle viennent s'enregistrer les travaux scientifiques faits dans l'année. En 1863, c'est dans l'une des localités les plus élevées et les plus pittoresques de la Suisse, à Samaden, dans la Haute-Engadine, qu'a eu lieu cette réunion. Ceux de nos lecteurs qui veulent se renseigner sur les travaux de la Société trouveront dans la *Revue des Deux-Mondes* (1^{er} juin 1864) une description de cette fête, écrite de la main habile d'un savant français, M. Ch. Martins.

Lausanne a eu quatre fois l'honneur de recevoir dans ses murs la Société helvétique, en 1818, 1828, 1845 et 1861.

Une révolte au Polytechnicum.

Air : Monsieur Judas.

D'où viennent ces cris d'alarme,
La Suisse est-elle en danger ?
Devons-nous prendre les armes
Et courir la protéger ?
Non, mais on fait des chagrins
Aux fiers polytechniciens !
A genoux !
A genoux !
Ah ! redoutons leur courroux,
Car sans eux que ferons-nous ?

Faut-il avoir de l'audace
 Pour adresser des leçons,
 Et morigéner en face
 Ces honorables garçons ?
 Quoi, Monsieur le directeur,
 Vous ternissez leur honneur !
 A genoux ! etc.

Le fils de la Germanie
 Aime à caricaturer ;
 Plus d'un peintre de génie
 Commence ainsi son métier !
 Et vous le traitez d'enfant,
 S'il exerce son talent !
 A genoux ! etc.

Si le soldat à l'école,
 Veut badigeonner le mur,
 Qu'on le mette à la geôle,
 Car il faut le mener dur !
 Mais à l'Université,
 Respectons la liberté !
 A genoux ! etc.

Ils conservent d'âge en âge
 Le noble délasement,
 De se couper le visage
 Pour un mauvais compliment !
 Au lieu de les empêcher
 D'aller entr'eux s'embrocher,
 A genoux ! etc.

De leurs façons cavalières
 Que nul ne soit mécontent
 Ou sinon de leurs rapières
 Ils montrent pointe ou tranchant !
 Oui, Messieurs les professeurs
 Au lieu de faire aux censeurs !
 A genoux ! etc.

MARC MARGUERAT.

Tout pour l'homme, rien pour la femme.

C'est avec vous, chères lectrices, que je veux m'entretenir ; c'est à vous qu'appartient aujourd'hui la place réservée à ma chronique, à mes causeries. — Arrivons au fait.

Vous savez que l'être à la fois le plus égoïste, le plus séducteur, le plus ingrat, le plus inconstant, le plus exigeant c'est..... faut-il le nommer ce monstre?... c'est l'homme !

Et dire que Dieu a mis dans les mains de ce despote, pour être exposé à ses caprices, à ses dures volontés, l'être le plus doux, le plus aimable, le plus compâtissant, le plus patient, le plus innocent, le plus vertueux, la femme, l'adorable femme !...

Maudissez avec moi, chères lectrices, maudissez la société moderne, maudissez ce qu'on appelle la civilisation avec ses mœurs, ses passions et ses goûts dépravés.

Vous vous unissez par les liens du mariage à cet homme qui vous témoigne tout le dévouement, tout l'amour dont il est capable ; toujours à vos côtés, suivant tous vos pas, adorant vos regards, il semble ne

respirer, ne penser, ne vivre que par vous. Vous allez couler des jours heureux, vous serez aimée, vous aurez pour passer le fleuve de la vie un ami fidèle, assidu..... chut ! ne vous bercez pas de folles espérances, la société moderne est là qui guette votre époux comme un larron qui convoite un trésor ; cette perfide va vous l'enlever furtivement et l'emporter au milieu de ses séductions.

De charmants cafés s'ouvrent à lui ; des conversations variées y entretiennent la gaieté ; des bancs recouverts de maroquin retiennent votre cher mari dans leurs molles profondeurs, et le vin, le jeu, le cigare lui font oublier les douceurs et les devoirs de l'hyménée. Tandis que vous, cloîtrée à la maison, entourée d'enfants exigeant des soins incessants, vos jours sont remplis par le travail et les mille préoccupations qui n'abandonnent jamais une mère tendre et dévouée. — O injustice du sort !

La société moderne, les mœurs d'aujourd'hui, ont pour votre époux bien d'autres dangereux attraits, pauvre femme. Dans notre pays, les fêtes abondent ; chaque dimanche retentissent de tous côtés le canon, la grosse caisse, le cor, le trombone, la clarinette et le violon ; partout des abbayes, des sociétés de tir. Pour la bonne façon, il faudra donc que votre mari ait une carabine. Les prétextes ne lui manqueront pas pour vous convaincre qu'il est de toute nécessité qu'il soit membre de ces diverses sociétés, car elles sont, dit-il, la source de relations très favorables à son commerce, à son industrie ; mais il ne vous dira jamais qu'elles lui fournissent l'heureuse occasion d'assister à de joyeux banquets, à de copieuses libations, et de se laisser entraîner à ces mille petits péchés qu'à vos yeux il feindra de dédaigner. — Lorsqu'il rentrera au domicile conjugal où vous êtes clouée, gardez-vous bien de lui témoigner le moindre mécontentement, accueillez-le au contraire avec un gracieux sourire et demandez lui s'il a eu bien du plaisir, car autrement il se fâcherait, il vous accuserait d'égoïsme : l'homme ne peut être esclave, c'est en allant et en venant qu'il fait ses affaires ; la position sociale de la femme ne peut être comparée à la sienne. Du reste, il aura soin, à son arrivée, d'étaler à vos yeux les prix qu'il dit avoir obtenus par son adresse au tir ; quelque mauvaise vaisselle, quelque service plaqué, achetés peut-être sur son passage, pour ne pas rentrer les mains vides. — Avalez encore cette pillule et soyez soumise, charmante fille d'Eve.

Si des événements politiques surviennent, ne faut-il pas encore que le *papa* y participe ; il ne peut négliger ses devoirs de citoyen. Aujourd'hui une assemblée populaire, demain des élections, après-demain conversation sur le résultat, autour de la bouteille ; toujours des motifs pour s'éloigner de vous et vous laisser croupir au foyer. Mais point de murmures, vertueuses épouses ; gardez un respectueux silence devant les intérêts de la patrie !